



Publié sur *U2P* (<https://u2p.nc>)

Parutions presse 2014



Interview. Jean-Louis Laval, président de l'UPA

« Les artisans sont oubliés »

Les Nouvelles Calédoniennes

Publié le vendredi 01 août 2014 à 03H00

Le gouvernement enchaîne les rencontres en vue de la Conférence économique, sociale et fiscale. L'Union professionnelle artisanale (UPA) met ainsi en avant les problématiques des travailleurs indépendants.



Jean-Louis Laval est à la tête de l'Union professionnelle artisanale. Le patronat calédonien est représenté par l'UPA, le Medef et la CGPME.

Photo Charlie René

Les Nouvelles calédoniennes : L'UPA participe depuis plusieurs semaines à la préparation de la Conférence économique, sociale et fiscale. La démarche du gouvernement vous paraît-elle pertinente ?

Jean-Louis Laval : Je la trouve excellente. Le gouvernement se montre sensible, dès le début de mandat, aux opinions des partenaires sociaux. Il ne s'agit pas seulement de préparer la conférence mais de récolter nos opinions et notre vision de l'avenir du pays pour lancer des chantiers au long terme. Le dernier mot reviendra aux politiques, mais je pense qu'on peut sortir de ces discussions avec des solutions qui soient profitables à tout le monde, aux entreprises et au pays.

Le patronat fait-il front commun sur tous les sujets ? On met en avant nos points d'accord, et il y en a beaucoup, mais bien entendu on n'est pas en phase sur tout. A l'UPA, on défend les travailleurs indépendants, ces 11 600 artisans qui représentent un pan entier de l'économie calédonienne et qui ont des problématiques propres.

Et trop souvent, ces artisans sont oubliés. Notre principal défi, c'est de faire changer les mentalités, des politiques, et de l'ensemble des partenaires sociaux, y compris du patronat. Leur faire comprendre que la majeure partie des entreprises du pays ne dispose pas de plus de quatre ou cinq salariés, n'a pas de secrétariat ou de « RH ». Et leurs dirigeants sont à la tâche sur le terrain, la tête dans le guidon, ils ne peuvent faire face à des démarches administratives

Que peuvent attendre les travailleurs indépendants de la

Ils sont confrontés à des problèmes sociaux qui leur sont pénalisants. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de couverture de retraite pour les artisans, et il faut y réfléchir : nous ne sommes peut-être pas les seuls artisans ! D'autres traînent depuis longtemps, et c'est le cas de la retraite du conjoint, la retraite des indépendants, pour laquelle les artisans ne sont pas suffisamment soutenus par le patronat...

La fiscalité est au cœur du débat. Les artisans craignent-ils un effondrement ?

Tout le monde est d'accord sur un point : il faut une réforme de la fiscalité. Il est convenu à beaucoup : reste à placer le curseur en fixant un taux plus juste, y compris au sein du patronat et c'est sur ce point que les artisans ont le plus de difficultés. Il n'a pas eu, à ma connaissance, d'étude d'impact sur les travailleurs indépendants exposés à tout changement de taux, qui risque de faire bouillir les artisans. Les décideurs, qui prendront la décision finale, doivent donc être prudents, et évaluer les conséquences de la solution choisie auprès du public.

Une conférence capitale

« Ça sera évoqué lors de la Conférence économique sociale et sociale, des positions, souvent plurielles, sur les réformes à mener pendant un certain moment s'exprimer dans les réunions préparatoires à la conférence nationale avec les partenaires sociaux. Si le patronat semble apprécier la réforme, la question reste sur le qui-vive : pas question de voir les engagements économiques et sociaux, signés par tous les partenaires sociaux, se transformer en accord économique et social, signés par tous les partenaires sociaux... »

Propos recueillis par Charlie René



Handicapant !

En dépit de plusieurs réunions, aucun consensus n'a été trouvé jusqu'à présent des membres du gouvernement Ligeard. Un blocage qui pèse sur les acteurs des trois organisations patronales.

JEAN LOUIS LAVAL,
Président de l'UPA-NC

Que pensez-vous de ce manque d'entente ?

« On peut comprendre les difficultés pour trouver une solution acceptable par tous, mais jusqu'où doit aller le consensus ? C'est bien beau de faire la fine bouche pour obtenir tel ou tel poste, mais il ne faut pas oublier que les élus sont là grâce aux électeurs. Au lieu de ter-



giverser, les membres du gouvernement feraient bien de se mettre au travail. D'autant que cette paralysie des institutions a des incidences sur l'administration dans tous les domaines. À commencer par des factures en retard de paiement

pour nos adhérents dont la trésorerie pourrait être mise en danger si la situation perdure ; et un flou général qui nous pénalise tous. »

Qu'attendez-vous du nouveau gouvernement ?

« Nous attendons avec impatience les décisions politiques concernant l'entreprise, l'artisanat et le social. J'insiste sur cette notion de social car il me semble qu'on a perdu de vue la notion même de dialogue social. À mon sens, il faudrait une réunion tripartite réunissant le gouvernement et les organisations salariales et patronales pour discuter de la raison d'être de ce dialogue, qui est, rappelons-le, le bien-être des salariés au sein de l'entreprise. Sans dialogue social, pas d'avancées ! Aujourd'hui, on s'enferme dans des exigences, sans envie de partage. Au lieu d'être dans la surenchère, on ferait mieux d'être davantage dans l'écoute et la discussion. »

CHÉRIFA LINOSSIER,
Présidente de la CGPME-NC

Comment réagissez-vous face à ce manque de consensus ?

« Les institutions et le gouvernement en particulier font partie de nos partenaires naturels, alors il est clair que nos adhérents ont envie de voir les choses aboutir. Les en-

trepreneurs de Nouvelle-Calédonie que nous représentons avec tous les syndicats adhérents à la CGPME ont des propositions à faire de façon urgente. Cela concerne en par-



ticulier : l'absence de statistiques et d'analyses économiques, la gestion de la CAFAT, la réforme du RUAMM, les assurances, les taux bancaires, la formation, l'absentéisme, la promotion et l'accompagnement de l'entreprise privée en NC, entre autres thèmes. »

Que faites-vous en attendant l'attribution des postes ?

« En attendant que cela se passe, nous ne sommes pas assis par terre. Ce n'est pas le style de nos

Rencontre avec le président de l'Union Patronale des Artisans

Jean-Louis Laval, aux commandes de l'armada artisanale



La soixantaine bien tassée mais toujours très actif, Jean-Louis Laval (qui a posé son sac sur le Caillou en 1979) aujourd'hui aux commandes de l'UPA - l'Union Patronale des Artisans. Son credo ne varie pas d'un pouce : la défense de l'artisanat calédonien ! Entretien avec un ancien sous-officier de la Marine nationale, qui sait mener sa barque.

En quelques mots, que représente l'UPA ?

Jean-Louis Laval : c'est tout d'abord l'une des trois composantes du patronat local avec le Medef à la CGPME. Jusqu'à présent, elle n'était pas trop connue pour diverses raisons. En conséquence, nous avons pris beaucoup de retard par rapport aux deux autres organisations. Et de fait, nous avons longtemps été considérés comme les parents pauvres du patronat. Mais depuis quelques temps, nous essayons d'émerger, de nous faire mieux connaître et de faire entendre notre voix un peu partout - que ce soit dans les commissions paritaires, les groupes de travail ou encore auprès des Institutions. C'est bien, mais ce n'est pas encore assez satisfaisant...

Pourquoi ?

Parce qu'il ne faut pas oublier que nous représentons plus de 11 600 entreprises, que nous avons plus de

Nous avons longtemps été considérés comme les enfants pauvres du patronat local. Mais les mentalités commencent à changer...

5 000 salariés et pas loin de 350 apprentis par l'intermédiaire du Centre de Formation des Apprentis ! Et puisque l'on parle chiffres, j'ajouterai que 56% de nos entreprises sont dans le bâtiment, que 23% d'entre elles sont liées aux services, que 15 % sont spécialisées dans la production et, enfin, que 6% environ travaillent dans l'alimentaire. Bref, l'UPA est représentée dans tous les secteurs.

Cela dit, il me semble que nous sommes quand même un peu oubliés et que nous ne sommes pas à notre juste place au niveau de la représentativité...

L'UPA, un peu snobée en somme ?

Snobée ? Le mot est peut-être un peu trop fort ! Encore qu'il fut un temps, c'était la réalité !...

Aujourd'hui, toutefois, force est de constater que les tendances ont bien changé. En effet, le nouveau

besoin des artisans et que l'UPA a sa voix à faire entendre...

Une voix pour dire quoi au juste ?

Pour dire, en fait, qu'il faut arrêter de ne considérer que les grosses entreprises et, au contraire, de mieux prendre en compte une réalité. A savoir que la majorité des entreprises calédoniennes sont artisanales avec moins de onze salariés. Cette réalité devrait inciter nos gouvernants à faire preuve d'un peu plus d'hu-

manité législatifs ou des statuts. Je le répète : restons logiques et objectifs ! Que nos gouvernants adoptent des textes qui soient en premier lieu applicables aux petites et moyennes entreprises...

Justement, comment se portent-elles ?

Dans les secteurs de pointe comme ceux de l'électronique ou de l'informatique, ça marche à peu près bien. En revanche, il y a des difficultés en

ce qui concerne le bâtiment. C'est un coup sur la défiscalisation territoriale qui vient d'être mise en place. Ce qui permet d'espérer un léger rebond, voire une réelle reprise des activités. Reste que l'année 2014 restera un cap difficile à passer...

Que nos gouvernants adoptent des textes qui soient en premier lieu applicables aux moyennes et petites entreprises ?

Vos relations avec le pouvoir politique en place dans les diverses associations ?

En toute franchise, je dirai qu'elles sont plutôt bonnes. Nous respectons les idées des uns et des autres, dans la mesure où nous préférons travailler en bonne intelligence en privilégiant la concertation susceptible de déboucher sur de bonnes pistes, afin de régler tous les problèmes auxquels les artisans sont confrontés au quotidien. En clair, l'heure n'est pas à la négociation b

Dans deux semaines, un grand rendez-vous est programmé avec la Conférence économique, sociale et fiscale organisée par le gouvernement Ligard. Comment le préparez-vous ?

Depuis plusieurs semaines maintenant, on travaille au sein de l'inter-syndicats patronale. C'est-à-dire que l'on discute, que l'on essaye de mettre au point une méthode consistant à mettre à jour tous nos accords... mais aussi nos désaccords en ce qui concerne par exemple la TGA ou la CSG. Une chose est sûre : une réforme fiscale s'impose afin de trouver des solutions susceptibles d'apporter des ressources nouvelles. En ce qui concerne l'UPA, nous sommes ouverts à toutes les pistes possibles. Car l'essentiel demeure l'amélioration de la situation sociale dans sa globalité. A ce propos, puisque l'occasion m'est ainsi offerte, j'insisterai sur le fait que, contrairement à ce que certains prétendent, beaucoup de choses ont déjà été réalisées sur le plan social avec en particulier le minimum vieillesse et les retraites. Et j'estime qu'il est injuste d'accuser sans cesse l'inertie du gouvernement. En tous les cas, c'est ce que je pense en toute sincérité !

employé n'est pas le problème. C'est la nécessité de parler le même langage. Car une seule petite entreprise peut faire beaucoup de choses. Bref, je dirai volontiers

la qualité des débats s'est très nettement améliorée ces dernières années. Et pour tout le monde, ça s'est bien passé. Effectivement, en matière de formation, en matière de leur formation, les artisans et salariés ont beaucoup gagné. D'ailleurs le fameux « ça va » n'y est pas étranger. En clair, l'heure n'est pas à la négociation b

Sur un plan plus personnel, venez tout juste d'acquiescer à la casquette...

En effet, je viens de

Entre syndicats patronaux et qualité de la vie, et des réformes s'est très nettement améliorée le dialogue social pas étra

mental. J'avoue avoir apprécié la rapidité de la décision. C'est un effort heureux ! Avec l'expérience que j'ai tout au long de ma carrière, j'espère apporter ma modeste

A l'âge où certains se retirent paisiblement, vous avez battu sur tout. Pourquoi ?

C'est vrai, je pourrais en dire beaucoup. Mais j'ai toujours œuvré pour la jeunesse. Peut-être que ma propre expérience me permet de faciliter tous les jours que je fais mal ? Toujours est-il de contribuer à l'économie calédonienne.



Avec ses soixante-six jeunes printemps, Jean-Louis Laval se bat comme un beau diable pour l'artisanat : « que l'on arrête de ne penser qu'en fonction des grosses entreprises !... »

particulier au niveau du bâtiment et des services. Pour résumer, je dirai que ce n'est

Faisons preuve d'un peu plus d'humilité et de réalisme : la grosse majorité des entreprises calédoniennes sont artisanales avec moins de onze salariés !...

vailler en fonction de la réalité du terrain, par catastrophisme, mais que ce

> QUESTIONS À...

Catherine Wehbé, directrice du MEDEF-NC

Que pensez-vous de l'initiative de cette conférence ?

La démarche est louable et nous la saluons. Elle devrait permettre de poser sur la table des éléments de diagnostic partagé. A notre niveau, il est intéressant de pouvoir contribuer à ce que seront les réformes de la nouvelle mandature. C'est une occasion unique, en cette période charnière, de construire le projet de société qui nous tient à cœur. Même si in fine, c'est aux groupes politiques et aux élus qu'il reviendra de trancher.

Cette semaine, en présence de Philippe Germain, vous allez rencontrer les syndicats des salariés. Quels sont vos rapports avec eux ?

Il y a des points de divergence, notamment en ce qui concerne l'impôt sur les dividendes, qui est leur principal cheval de bataille. Les syndicats des salariés considèrent que le capital n'est pas assez taxé. Ce n'est pas ce qu'il ressort des chiffres officiels que nous avons édités dans le Carnet de santé de la Nouvelle-Calédonie sur la base de données de l'IEOM. Entre l'impôt sur les sociétés (IS), la Contribution Sociale Additionnelle (CSA) instaurée en 2005, l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM), l'impôt sur le revenu des créances, dépôts et cautionnements (IRCDC), la contribution des entreprises aux régimes sociaux des salariés et les taxes à l'importation, on constate que nos entreprises contribuent à 50 % des re-

cettes publiques. Pourquoi faudrait-il les taxer davantage ?

La réforme de la fiscalité occupera le devant de la scène. Qu'entend-on par cette réforme ?

Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour dire que la fiscalité calédonienne est obsolète, voire contre-productive. Plutôt que d'adopter des « mesurètes » au coup par coup, il est aujourd'hui nécessaire d'avoir une vision globale. Pour rétablir un système fiscal équilibré et équitable, nous pensons qu'il faut notamment introduire une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à des taux différenciés selon les spécificités de chaque secteur d'activité et selon qu'on a affaire à un produit ou un service.

Quelle est votre position sur la CSG (Contribution sociale généralisée) ?

Nous sommes plutôt favorables à une CSG à taux unique faible. Cet impôt à assiette large toucherait à la fois les salaires, les dividendes ou les plus-values immobilières. C'est un outil qui permettrait de financer rapidement les déficits sociaux. Reste à se mettre d'accord sur son taux.

Que pensez-vous de l'instauration d'un impôt sur les plus-values immobilières ?

Ce nouvel impôt qui concernerait les personnes physiques (les entreprises y étant déjà soumises) permettrait de limiter la spéculation. Mais ses éven-

tuels effets pervers sur le marché de l'immobilier méritent néanmoins d'être analysés avant toute prise de décision. Nous pensons en tout cas qu'il n'est pas utile de soumettre la résidence principale à cet impôt. Globalement, pour tous ces éventuels nouveaux outils fiscaux, nous estimons qu'il faut prendre le temps de l'analyse et être vigilant quant à l'emplacement du curseur.

Réformer la fiscalité en l'espace de trois semaines vous semble-t-il réaliste ?

Dans le temps imparti, il me semble difficile d'aboutir à des taux précis



pour chaque outil fiscal. L'idée de la Conférence est plutôt d'établir un calendrier des réformes à entreprendre durant la mandature 2014-2018 et peut-être de fixer des fourchettes de taux.